

Devenez...

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE EN STRUCTURE ANIMALIÈRE

EN PRÉPARANT LE TITRE PROFESSIONNEL :
**RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE
STRUCTURE**

MÉTIERS DE L'ANIMAL
DE COMPAGNIE

Métiers visés:

- Manager en animalerie
- Éleveur canin félin
- Gestionnaire de pension canine - féline
- Responsable de structure (refuge, pension, élevage, association de protection animale, etc..)

NIVEAU ET DURÉE



DIPLÔME DE NIVEAU 5 (BAC +2)

- 8 MOIS EN FORMATION CONTINUE
- 12 MOIS EN APPRENTISSAGE

TAUX DE RÉUSSITE :

Retrouvez tous nos chiffres sur notre site internet.



Pourquoi choisir Sup Santé Animale ?

- **Deux formats flexibles** : 8 mois en formation continue (2 structures de stages) ou 1 an en apprentissage, pour une immersion longue en entreprise
- Des **petites promotions** permettant un accompagnement personnalisé
- **Une formation** dispensée **par une équipe de professionnels experts** en gestion d'entreprise et des éducateurs canin, toiletteurs et intervenants en médiation animale et en protection animale
- **Un réseau professionnel solide** et des **partenaires** (animaleries, pensions, SPA, ...)
- **Hébergements à proximité** : résidence le Bois Blanc ou liste d'hébergements potentiels fournie sur demande



Devenez...

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE EN STRUCTURE ANIMALIÈRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

DIRIGER UNE STRUCTURE AVEC UNE ÉQUIPE :

- Développer une vision systémique de la structure dans son environnement
- Inscrire la structure dans son territoire
- Animer et manager une équipe

METTRE EN ŒUVRE L'OBJET SOCIAL DE LA STRUCTURE :

- Adapter l'offre de la structure à la demande
- Organiser et adapter la diffusion de l'offre
- Organiser la production

ÉTABLIR ET PRÉSENTER UN RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA STRUCTURE :

- Analyser le bilan de la structure
- Analyser le compte de résultat de la structure
- Rédiger le rapport d'activité de la structure

Modules complémentaires découverte métier :

- S'initier au toilettage, à l'éducation canine, à la protection animale et à la médiation animale

Modalités d'inscription

- **Vous devez :** avoir 18 ans
- **Être titulaire d'un diplôme de niveau 4**
- **Admission par sélection** sur dossier (pré-inscription sur notre site internet) puis entretien avec un jury destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.
- **Posséder un ordinateur portable fonctionnel** durant toute la durée de la formation
- **Réaliser un stage préalable** à la formation de deux semaines dans une structure animalière auprès d'un responsable, peut être demandé aux candidats en fonction de l'expérience
- **Formation en présentiel, accessible aux salariés et demandeurs d'emploi, en formation continue ou apprentissage, éligible au CPF.** Titre accessible par la VAE, , mais l'accompagnement pour ce processus n'est pas assuré par notre établissement.

À l'issue de la formation

- Vous serez capable de diriger et développer une structure animalière, de manager une équipe, d'adapter et promouvoir votre offre de services, et d'organiser l'activité au quotidien dans le respect des exigences réglementaires et du bien-être animal. Vous saurez également analyser vos résultats et rédiger le rapport d'activité pour piloter durablement votre établissement
- Vous serez diplômé(e) d'un titre de niveau 5 reconnu par l'État, enregistré au RNCP 38575 (Publication au JO le 20/12/2023)



Contact

Sup Santé Animale École des Établières

7 rue Édouard Marchand
85600 Montaigu

supsanteanimale.montaigu@etablieres.fr
www.etablieres.fr
0970 808 221 (numéro non surtaxé)

Certificateur :


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
*Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités